

Plan de formation 2012 : mieux que 2011.

70% des collaborateurs de Pôle Emploi Nord Pas de Calais ont pu bénéficier d'au moins une action de formation en 2012.

88% du plan de formation 2012 a été réalisé.

Le nombre de salariés formés est en progression significative par rapport à 2011. Le plan de formation 2012 lui aussi a un taux de réalisation supérieur à 2011.

Les premières informations présagent que nous serons dans la même logique pour 2013.

Si nous comparons notre institution à d'autres entreprises, l'effort de formation de notre établissement est nettement au-dessus de la moyenne.

Bien sur, des points d'amélioration sont toujours possibles. Ainsi, pour les PAG, notre Directeur Régional l'a précisé, ils restent des acteurs locaux incontournables et l'offre de formation devrait s'en trouver adaptée.

Vos élus participent activement à la commission formation et au débat en CE. Bien sur nous sollicitons des évolutions mais pour nous, le bilan est positif. Quand c'est bien, la CFE CGC ose le dire.

Vos prestations ASC : le pire ou le moins mal.

Le budget des ASC est constitué de deux subventions l'une de 1,2% de la masse salariale et l'autre de 1,3%. Pour cette dernière, vous y retrouvez en autres les aides pour les enfants handicapés ou les aides pour les vacances.

L'an passé, le projet du SNU, SNAP et CGT a obtenu la majorité des votes en CE malgré l'opposition de la CFE CGC, CFDT, CFTC et FO.

Tout au long de cette année, la CFE CGC vous a entendu. Nombre d'entre vous sont insatisfaits de ces prestations. Vous êtes pléthores à ne percevoir que des peccadilles : cadre, couples travaillant à Pôle emploi, célibataires...

Nous étions interrogés pour déléguer la gestion de ce 1,3% à une structure nationale, la CNASC et donc pour avoir un autre projet où nous aurions pu gommer ces iniquités.

Toutefois, force est de constater que les régions qui ont déléguées la gestion de ce budget à la CNASC l'an passé rencontrent des problèmes incommensurables quant au versement de ces aides.

Votre CFE CGC régionale est pour la délégation de gestion de ce budget à la CNASC. Toutefois, nous étions devant un choix cornélien : un projet régional foncièrement discriminant ou une mauvaise gestion. Entre deux maux, nous avons choisi le moindre et voté contre la mutualisation. Vous serez ainsi moins pénalisés.

Nous ne désespérons pas que la CNASC améliore sa gestion. Alors, nous ferons le nécessaire pour y adhérer et vous proposer d'autres prestations, plus équitables. A moins que d'ici là, le SNU et consorts changent leur fusil d'épaule. A la CFE CGC, nous sommes idéalistes.

syndicat.cfe-cgc-npc@pole-emploi.fr

Karine SILVERT

Denis GODMEZ

Mathias BOISSEAU



Isabelle BOISSEAU

Myriam DUMOULIN

Pascal MENRATH